

## Séance du 26 Janvier 2010

Le vingt-six janvier deux mille dix, vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par Mme le Maire, se sont rassemblés à la mairie sous sa présidence.

Date de convocation : 15 janvier 2010

Date d'affichage : 02 février 2010

Etaient présents : Mme HENRY Marylène ; MM BOURGE Pierre, CORON Bruno, PATIN Bernard ; Melle PAISANT Nadège ; MM DUFORT Erik, LEROUXEL Henri, PACARY Michel ; Mme LEDOUX Malika ; MM DUPONT Henri, ALLIX Gratien ; Melle LEVALLOIS Mireille ; M. LEMERRE Eugène ; Mme L'ORPHELIN Pierrette ; M. BOURDON Noël.

M. BOURGE, nommé conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

### **I. Remplacement congés à l'Agence Postale (reçu le 27/01/2010)**

Mme le Maire expose qu'il est nécessaire d'assurer le remplacement de Mme DOLLEY pendant ses congés du 16 au 30 janvier 2010 inclus (et non du 23 au 30 janvier comme il était dit dans la délibération du 14 décembre 2009).

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise :

- Le remplacement de Mme DOLLEY, adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe à l'Agence Postale Communale, dans la limite de 10 heures hebdomadaires ;
- Mme le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à ce remplacement (contrat avec le Centre de Gestion de la Manche, ...)

***Cette délibération annule et remplace celle du 14 décembre 2009.***

### **II. Défibrillateur**

Mme le Maire propose au CM de subventionner à titre exceptionnel l'achat d'un défibrillateur et le coût de son capot de protection extérieur, pris en charge par la JSC, sous réserve que le matériel soit installé entre les deux salles recevant du public (Salles des sports et des fêtes).

Le CM apprécie la proposition de formation gratuite du CDOS à l'utilisation de ce matériel en partenariat avec les pompiers.

### **III. Voirie**

#### **1/ Bons de pierre:**

Après avis de la commission, le CM décide d'attribuer des bons de pierre à :

M. J. ENGUEHARD : chemin de la Chasse 10 T de 20/40

M. C. VOISIN : la Rouxelière de bas 5 T de 0/31.5

M. G. ALLIX : le Boscq 7 T de 20/40

M. R. LEMAZURIER : la Vielle Rue 15 T de 20/40

Le chemin des Longrés fera l'objet d'une demande auprès de la Communauté de Communes.

## **2/ Réfection chemins**

M. CORON donne l'estimation faite par la DDE concernant les chemins de la Dinerie et de la Merrerie (en TTC).

La Dinerie :            enrobé : 7 800,00 €                      bicouche : 3 600,00 €

La Merrerie :        enrobé : 7 100,00 €                      bicouche : 4 000,00 €

Le choix s'orienterait plutôt vers du bicouche.

Le CM demande à Mme le Maire d'envoyer un courrier au Conseil Général concernant l'état de la RD 29 dans le secteur du Poteau et attirer son attention sur la présence d'un gros trou dans la chaussée avant le stop.

Par ailleurs, des problèmes d'affaissement (au niveau des poutres de rives) sont à signaler sur les chemins refaits avec la Communauté de communes. Cette dernière sera contactée pour savoir à qui incombe la réparation.

## **IV. Finances**

Mme le Maire fait le point sur le budget 2009 :

Investissement : solde positif 36 500 €

Fonctionnement : solde positif 26 800 €

Elle informe le CM que la commune aura peu de moyens à consacrer au budget investissement 2010 (environ 80 000 €) à cause, en particulier, de l'assainissement collectif qui coûte cher.

La priorité dans les investissements 2010 doit être la réalisation d'habitations nouvelles raccordables au réseau.

Dans ce cadre, et après une rencontre entre Mme le Maire et M. P. GOSSELIN, il apparaît que le projet de "papy loft" (création de 5 à 6 logements locatifs destinés en priorité aux aînés, en plein milieu du bourg, à coté des services) doit se poursuivre rapidement, des contacts ayant été pris avec Manche Habitat.

## **V. SNCF**

Mme le Maire rend compte au CM de la réunion qui a eu lieu avec les responsables de la SNCF : achat de la gare, régularisation de l'achat des terrains, entretien des quais, etc.

La SNCF semble d'accord pour rétrocéder le bâtiment à la commune. Toutefois un certain nombre d'investissements doivent avoir lieu ainsi qu'une nouvelle estimation. Une nouvelle réunion aura lieu prochainement.

## **VI. Photocopieur**

La commission des finances se réunira le 4 février pour étudier le coût du remplacement du photocopieur de la Mairie, achat ou location.

## **VII. Presbytère**

Suite à sa demande à M. le Préfet de Région de bien vouloir revoir sa position sur le classement de ce bâtiment et de son périmètre protégé, Mme le Maire lit une réponse de M. le Préfet au Président du Conseil Général de la Manche l'informant qu'il ne reviendrait pas sur sa décision.

Le CM est d'accord pour que Mme le Maire dépose un recours auprès du Ministre de la Culture.

## **VIII. Assainissement**

Mme le Maire informe le CM qu'elle a rencontré M. BRIGNOT, Maire de Marigny, concernant le rattachement des habitations du Poteau au réseau eaux usées de Marigny : ce dernier lui a fait part de son refus. Une réponse dans ce sens sera faite aux demandeurs.

Mme le Maire informe le CM que le service d'assainissement non collectif (SPANC) sera mis en place au niveau de la Communauté de Communes de Marigny en 2010 : Carantilly sera concerné en fin d'année.

M. BOURGE rend compte au CM qu'une partie du réseau située entre l'habitation de M. DUMONT et l'atelier était complètement bouchée et il a dû faire intervenir une entreprise dans l'urgence. Il indique que tous les regards du réseau seront ouverts et qu'ils feront l'objet d'une surveillance accrue. Par la suite il faudra peut-être envisager un nettoyage de ce réseau par tronçons, ce qui est préconisé par le SATESE.

#### **IX. Société de chasse**

Mme le Maire informe le CM qu'elle a reçu une demande pour utiliser le véhicule communal lors du comptage nocturne du gibier. La réponse sera fonction de l'avis de l'assureur.

#### **X. Neige**

Pendant l'épisode neigeux de ces derniers jours, la RD 29 n'étant pas prioritaire, elle n'a pas été prise en charge par le Conseil Général. Mais les agents municipaux ont traité l'accès aux lieux publics, aux services et commerces ainsi que la côte des écoles. Des agriculteurs ont dégagé les routes mais aucun document n'est arrivé en mairie pour leur indemnisation.

#### **XI. Elections Régionales**

Mme le Maire donne la composition des bureaux de vote:

14 mars : Pierre BOURGE, Henri LEROUXEL, Michel PACARY, Malika LEDOUX.

21 mars : Bruno CORON, Henri DUPONT, Gratien ALLIX, Pierrette L'ORPHELIN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire,

Le Secrétaire,